## Avis public | 🗷 Matane

## PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE MATANE

## Entrée en vigueur du règlement numéro VM-371 fixant le taux de tarification pour la vidange des fosses septiques pour l'année financière 2025

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Matane;

Que le conseil de la Ville de Matane a adopté le 16 décembre 2024 le Règlement numéro VM-371 fixant le taux de tarification pour la vidange des fosses septiques pour l'année financière 2025

Que ledit règlement est actuellement déposé au bureau du Service du greffe à l'hôtel de ville de Matane situé au 230, avenue Saint-Jérôme où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Donné à Matane ce sixième (6e) jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-cinq.

La greffière,

Me Marie-Claude Gagnon, oma, Avocate